

17 SEPTEMBRE

Le début d'un processus de luttes et d'ancrage dans l'entreprise !

Le Conseil National de la Fédération, réuni le 16 septembre, a longuement débattu de la situation dans notre profession et souhaité partager sa réflexion avec l'ensemble des syndicats et bases organisés.

La situation économique et sociale, que vivent les salariés et retraités de notre pays, est particulièrement difficile. Dans le sillage de la crise sanitaire du coronavirus, le chômage a explosé en France ; alors que la crise financière frappait déjà durement les salariés les plus jeunes, les salariés en fin de carrière et particulièrement les précaires. Dans les entreprises, les dirigeants patronaux culpabilisent les salariés, évoquant les conséquences de la crise sanitaire, le fameux « coût du travail », le manque de flexibilité, bref ce qu'ils résument par un soi-disant manque de compétitivité des entreprises de notre pays. C'est ainsi que se multiplient les négociations d'accords dits A.P.C. « Accord de Performance Collective » ou de « Compétitivité » permettant de remettre en cause des acquis sociaux avec, à la clef, un chantage à l'emploi ou à la délocalisation. Plus généralement, c'est cette même logique que nous retrouvons au niveau national. Le Premier ministre vient de dévoiler son plan de relance de 100 milliards d'euros, qui est à l'image de la stratégie économique globale du gouvernement : à côté de la plaque, inefficace et en trompe l'œil. « Arroser du sable ! » L'expression résume à elle seule la stratégie économique du gouvernement et de son « plan de relance », dont les principaux bénéficiaires sont les actionnaires.

Partout en Europe, c'est cette même logique qui s'applique. Cela se traduit de plus en plus par un repli nationaliste qui laisse la place aux thèses identitaires et racistes.

Face à la complexité de la situation, des salariés s'interrogent sur les solutions pour sortir de la crise. Des syndiqués et des militants se posent les mêmes questions. La répression syndicale atteint également des sommets. De nombreux élus et militants sont sanctionnés.

C'est sans doute tout cela qui pèse dans le développement des luttes pourtant indispensables dans la période. C'est pourquoi, il faut saluer et faire connaître celles qui sont menées dans les établissements et les groupes, Airbus, Fonderie du Poitou, Inteva, Nokia, Renault, Smart... ou récemment à Dunkerque, où les salariés d'ArcelorMittal se sont fortement mobilisés et ont réussi à faire reculer la direction pour le maintien de leurs acquis conventionnels : la prime de Saint-Éloi, qui équivaut à deux jours de salaires, la prime de vacances de 830 €, la prime d'indemnité (qui permet le maintien de salaire en cas de maladie pendant un an), la prime d'ancienneté, les majorations de prime de départ en retraite, les majorations de prime de licenciement et d'autres avantages. Cette lutte exemplaire doit être largement communiquée, avec notre exigence d'une Convention Collective Nationale de Haut niveau, celle d'une véritable politique industrielle et de la réduction du temps de travail à 32 heures. Mais il y a nécessité de franchir un cap pour que le mécontentement et les exigences se traduisent par des luttes massives et coordonnées. Nous avons besoin d'être encore plus efficaces.

Dans cette bataille idéologique, le Conseil National pense qu'il est de la responsabilité de la CGT d'engager le débat partout pour dépasser le poids de la fatalité et ouvrir des perspectives aux salariés.

En effet, nous sommes engagés dans un processus de luttes et de bras de fer qui risque de durer. Il sera nécessaire d'intensifier notre travail d'explication, d'information en donnant aux salariés les éléments de notre analyse, de nos propositions, lors des Assemblées Générales organisées partout où c'est possible, pour gagner un véritable ancrage dans l'entreprise, de luttes et de convergences. Ainsi, pour apporter des réponses concrètes face aux arguments mensongers des directions d'entreprises, la Fédération a publié plusieurs documents traitant des filières industrielles et de thématiques revendicatives comme les salaires avec notre proposition de grille de salaire par exemple. Ce travail de terrain sera également l'occasion d'échanger avec les salariés sur l'utilité et l'efficacité du syndicalisme, de débattre de « la syndicalisation, comme un élément essentiel du rapport de forces », ainsi que de la préparation de notre 42^e Congrès Fédéral. Cet objectif est ambitieux mais nous pensons que c'est le passage obligé pour le développement d'un rapport de forces durable et gagnant. L'ensemble des membres du Conseil National sont disponibles pour aider et participer à la réussite de notre projet.

Montreuil, le 16 septembre 2020

**CONSTRUISONS LES SUITES DU 17 SEPTEMBRE
PAR UN ANCRAGE DES LUTTES DANS L'ENTREPRISE !**